

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30

Date de convocation : 23 novembre 2021

Délibération
N°B2021_117

Membres en exercice :	20
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021_145), JAMMES Michel (délibérations B2021_137 et B2021_138), MARTIN Henri (délibérations B2021_138 à B2021_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021_141 et B2021_142)

EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-

Nomenclature Etat : Finances locales – Subvention

OBJET : FINANCES – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aude pour l'opération « Réhabilitation maison des services- Maison de l'Habitat du Grand Narbonne »

Les Elus du Grand Narbonne souhaitent proposer à l'ensemble des acteurs (Collectivités, Partenaires, Grand Public, Professionnels) un lieu centralisé où tout un chacun serait à même de trouver des réponses en lien avec l'Habitat : une Maison de l'Habitat regroupant une offre de service qui devra répondre aux différentes questions telles que :

- Valoriser ma maison,
- Accéder à une maison,
- Louer ma maison,
- Acheter ma maison,
- Adapter ma maison,
- Rénover durablement ma maison.

N°B2021_117

Il est proposé de déployer sur le rez-de-chaussée du bâtiment, l'ensemble des fonctions liées à l'accueil des usagers : espaces d'accueil et d'orientation, d'information et de sensibilisation, de formation, les bureaux du service habitat et les espaces de permanences dédiés, dénommés actuellement « pour un habitat valorisé », « pour un habitat sûr », « pour un habitat économe », « pour un habitat adapté », « pour un logement accessible ». Ce lieu accueillera également un espace mathériauteque/démonstration et des espaces de réunion.

Le montant estimé des travaux s'élève à 210 000 euros HT :

- Création de deux espaces proches de l'accueil : Animation et Information
- Identification d'un espace dédié au PIMMS et création d'un accès direct pour le public depuis l'extérieur:
- Valorisation de la cour intérieure :
- Signalétique :
- Espaces bureaux et salle de réunion
- Espaces communs, salles de réunion, sanitaires :

Il est possible de solliciter le financement du Département de l'Aude (équipements publics).

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

- Département de l'Aude : 63 000 euros (30%)
- Autofinancement Grand Narbonne : 147 000 euros HT (70%)

D'autres financements pourront être recherchés auprès de la Région Occitanie, de l'Etat ou autre dispositif de financement.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aude pour un montant de subvention de 63 000 euros ;
- De valider le plan de financement de l'opération ;
- De rechercher d'autres financements pour cette opération « Réhabilitation maison des services- maison de l'habitat du Grand Narbonne » ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

**le : 1/12/2021
et de sa publication
le : 1/12/2021**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

